

Réflexion sur le livre des *Actes des Apôtres* dans la perspective du Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad Gentes*

❖ ALEXANDRE KABERA

La réflexion théologique et biblique sur l'activité missionnaire de l'Église s'est toujours inspirée du livre des *Actes des Apôtres*. Dans cette réflexion, nous évoquerons les données du document conciliaire sur la mission, *Ad Gentes*, à la lumière de la parole de Dieu telle que méditée à partir du texte du livre des *Actes des Apôtres*. Nous nous inspirerons des réflexions des papes et des théologiens. Cela nous aidera à découvrir l'actualité de ces écrits. Le livre des *Actes des Apôtres* ne cesse de nous interpeller sur notre responsabilité missionnaire en tant que baptisés et disciples de Jésus Christ. Quant au Décret *Ad Gentes*, il nous engage tous et toutes, que nous soyons proches et éloignés. Nous espérons que cette réflexion nous fera grandir dans notre engagement et surtout dans notre attachement à l'activité missionnaire dans le monde.

1. Le programme pour témoigner du Christ

Après sa résurrection, il ordonna lui-même à ses disciples de rester à Jérusalem, car, dit-il, « vous allez recevoir une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous. Vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8). La Pentecôte est, par conséquent, de manière spéciale, le baptême de l'Église qui entreprend sa mission universelle en partant des rues de Jérusalem, avec la prodigieuse prédication des différentes langues de l'humanité. Dans ce baptême d'Esprit Saint, la dimension personnelle et la dimension communautaire, le « moi » du disciple et le « nous » de l'Église, sont inséparables. L'Esprit consacre la personne et fait d'elle, en même temps, un membre vivant du corps mystique du Christ, participant à la mission de témoignage de

son amour. Ce qui se réalise à travers les sacrements de l'initiation chrétienne : le baptême et la confirmation¹.

La notion de témoignage est au cœur de l'activité missionnaire de l'Église, et le livre des Actes reste un lieu privilégié de ressourcement en ce domaine. D'emblée, le Ressuscité présente le témoignage comme le programme que les apôtres devront remplir : « Vous recevrez une puissance, celle du Saint-Esprit qui viendra sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'à l'extrémité de la terre » (Ac 1,8).

Les mentions géographiques de ce verset tracent l'itinéraire du livre des Actes. C'est par Paul arrivant à Rome que l'Évangile atteindra l'extrémité de la terre. Néanmoins, Luc considère les apôtres comme les témoins privilégiés. Car, pour lui, le témoignage signifie d'abord une continuité entre le ministère terrestre de Jésus et la mission de l'Église. Il souligne ce fait en imbriquant la fin de son évangile et le début des Actes : même envoi des témoins à qui est promis l'Esprit (cf. Lc 24,48-50), même évocation de l'Ascension (Lc 24,50-53)².

Les mentions géographiques se trouvent prises en tenaille par une formule biblique : « Vous serez mes témoins [...] jusqu'à l'extrémité de la terre ». C'est une allusion au prophète, serviteur de Dieu, qui doit être « lumière des nations » (Is 42,6) « jusqu'à l'extrémité de la terre » (Is 49,6). Or, au I^{er} siècle, c'est la mission de tout Israël que les Juifs voyaient dans ce serviteur. Dans le même livre d'Isaïe, le mot « témoin » désigne aussi la mission d'Israël (cf. Is 43,10.12 ; 44,8). Il s'agissait d'une mission passive : par sa libération de l'exil et par sa fidélité à la loi de Dieu (cf. Sg 18,4), le Peuple élu constituait aux yeux des nations une preuve vivante de la puissance de Dieu. À présent, les envoyés du Christ rendront un témoignage actif : ils iront vers les autres, juifs et païens.

La référence à la figure du serviteur rappelle que la mission de témoignage incombait au peuple de Dieu tout entier. Si des témoins se détachent maintenant, c'est qu'une partie d'Israël s'est fermée à la parole de Jésus et a ainsi failli à sa mission de lumière du monde. Ce re-

¹ BENOÎT XVI, *Solennité de Pentecôte. Regina Caeli*, 11 mai 2008, http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/angelus/2008/documents/hf_ben-xvi_reg_20080511_pentecoste.html/.

² C. TASSIN, *Vous serez mes témoins : le message des Actes des Apôtres*, Mission de l'Église, n° 112, juillet 1996.

fus se dessine avec netteté quand Paul et Barnabé se tournent résolument vers les païens pour accomplir la prophétie du serviteur : « Je t'ai établi lumière des nations, pour que tu sois le salut jusqu'à l'extrémité de la terre » (Is 49,6).

Dans les Actes, l'Esprit apparaît comme l'inspirateur de la Parole, l'animateur de la vie interne de l'Église, le guide de la mission. Inspirateur de la Parole, l'Esprit est donné en vue du témoignage, comme l'affirme le Ressuscité dès le début du livre des Actes (Ac 1,8). Ainsi les Sept doivent être « remplis d'Esprit Saint et de sagesse » (6,3), pour gérer la charité communautaire. Mais, en réalité, ils agiront en tant que témoins de la Parole³.

Par ailleurs, en considérant l'ensemble du livre des Actes, de ce mouvement d'extension de la Parole « jusqu'aux extrémités de la terre », les articulations apparaissent assez clairement : la première partie du récit (1-15), dominée par la figure de Pierre, traite de la première communauté de Jérusalem, jusqu'au « Concile » qui entérine l'ouverture aux païens ; puis sa seconde (15-28) se centre sur la personne de Paul et ses voyages missionnaires. Au sein de la première partie, l'articulation manifeste une tension déjà perceptible : les chapitres 1 à 5 sont centrés sur la communauté primitive, dont les membres sont presque tous d'origine juive, tandis qu'après les dissensions ayant provoqué le choix de sept diacres hellénistes et après la première persécution (6-7), un second temps (8-15) montre déjà l'ouverture de la communauté aux païens et l'extension de la Parole en Samarie et jusqu'à Antioche. Il est remarquable de voir comment les difficultés ou oppositions, bien loin d'arrêter l'action de l'Esprit, conduisent à trouver des solutions nouvelles qui relancent l'activité missionnaire et font croître l'Église⁴.

2. L'activité missionnaire

Dans les principes doctrinaux du Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad Gentes* le document conciliaire explique l'activité missionnaire. Cette tâche, c'est par l'ordre des évêques, à la tête duquel se trouve le successeur de Pierre, qu'elle doit être accomplie, avec la

³ Ibid.

⁴ FRATERNITÉS DE JÉRUSALEM, *Lire les Actes des Apôtres*, Atelier biblique en ligne, 10 janvier 2011.

prière et la collaboration de toute l'Église ; elle est unique et la même, partout, en toute situation, bien qu'elle ne soit pas menée de la même manière du fait des circonstances. Par conséquent, les différences qu'il faut reconnaître dans cette activité de l'Église ne découlent pas de la nature intime de la mission, mais des conditions dans lesquelles elle est accomplie. Ces conditions dépendent soit de l'Église, soit même des peuples, des groupes humains ou des hommes à qui s'adresse la mission. En ce qui concerne les hommes, les groupes humains et les peuples, elle ne les atteint et ne les pénètre que progressivement, et les assume ainsi dans la plénitude catholique. Les actes propres, les moyens adaptés doivent s'accorder avec chaque condition ou état (AG 6).

Les initiatives particulières par lesquelles les prédicateurs de l'Évangile envoyés par l'Église et allant dans le monde entier s'acquittent de la tâche d'annoncer l'Évangile et d'implanter l'Église parmi les peuples ou les groupes humains qui ne croient pas encore au Christ, sont communément appelées « missions » ; elles s'accomplissent par l'activité missionnaire et sont menées d'ordinaire dans des territoires particuliers reconnus par le Saint-Siège. La fin propre de cette activité missionnaire est l'évangélisation et l'implantation de l'Église chez les peuples ou les groupes humains dans lesquels elle n'a pas encore été enracinée (AG 16).

En outre, il n'est pas rare que les groupes humains au sein desquels l'Église existe, ne soient complètement transformés pour des raisons diverses ; des situations nouvelles peuvent en résulter. L'Église doit alors examiner si ces situations exigent de nouveau une activité missionnaire. De plus les circonstances sont parfois telles que manque pour un temps la possibilité de proposer directement et immédiatement le message évangélique ; c'est alors que les missionnaires peuvent et doivent donner avec patience et prudence, avec une grande confiance en même temps, au moins le témoignage de la charité et de la bienfaisance du Christ, préparer ainsi les voies au Seigneur et le rendre présent d'une certaine manière.

Ainsi il est clair que l'activité missionnaire découle profondément de la nature même de l'Église ; elle en propage la foi qui sauve, elle en réalise l'unité catholique en la répandant, elle reçoit sa force de son apostolicité, elle met en œuvre le sens collégial de sa hiérarchie, elle en atteste, répand et développe la sainteté. Ainsi l'activité missionnaire parmi les nations diffère tant de l'activité pastorale à déployer à l'égard des fidèles que des initiatives à prendre pour réta-

blir l'unité des chrétiens. Cependant ces deux domaines sont très étroitement liés à l'activité missionnaire de l'Église (AG 17).

3. La mission dans la vie et l'histoire humaine

L'activité missionnaire possède un lien intime avec la nature humaine elle-même et ses aspirations. Car en manifestant le Christ, l'Église révèle aux hommes par le fait même la vérité authentique de leur condition et de leur vocation intégrale, le Christ étant le principe et le modèle de cette humanité renouvelée, pénétrée d'amour fraternel, de sincérité, d'esprit pacifique, à laquelle tous aspirent. Le Christ, et l'Église qui rend témoignage à son sujet par la prédication évangélique, transcendent tout particularisme de race ou de nation, et par conséquent ils ne peuvent jamais être considérés, ni lui ni elle, comme étrangers nulle part ni à l'égard de qui que ce soit (AG 22).

Le Christ lui-même est la vérité et la voie dont la prédication évangélique ouvre l'accès à tous, en portant aux oreilles de tous ces paroles du Christ lui-même : « Faites pénitence et croyez à l'évangile » (Mc 1,15). Puisque celui qui ne croit pas est déjà jugé (cf. Jn 3,18), les paroles du Christ sont des paroles à la fois de jugement et de grâce, de mort et de vie. Car c'est seulement en faisant mourir ce qui est vieux que nous pouvons parvenir à la nouveauté de vie : cela vaut d'abord pour les personnes ; mais cela vaut aussi pour les divers biens de ce monde, qui sont marqués en même temps par le péché de l'homme et la bénédiction de Dieu : « Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Rm 3,23). Personne n'est délivré du péché ni élevé au-dessus de lui-même par lui-même et ou par ses propres efforts, personne n'est entièrement libéré de sa faiblesse ni de sa solitude ni de son esclavage, mais tous ont besoin du Christ : le modèle, le maître, le libérateur, le Sauveur, celui qui donne la vie. En toute vérité, dans l'histoire humaine, même au point de vue temporel, l'Évangile a été un ferment de liberté et de progrès, et il se présente toujours comme un ferment de fraternité, d'unité et de paix. Ce n'est donc pas sans raison que le Christ est honoré par les fidèles comme « l'attente des nations et leur Sauveur » (AG 24).

4. La joie de la mission dans les débuts de l'Église

Dans les Actes 2,42-47, nous voyons ce qui caractérisait cette assemblée de croyants dans toute la fraîcheur de leur début et où le Saint-

Esprit agissait avec puissance. Rien ne l'attristait. Il est dit qu'ils « étaient assidus à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (Ac 2,42). Après avoir reçu la vérité, il faut y persévérer, car en dehors, tout est en œuvre pour nous en détourner.

Malgré la ruine actuelle, nous pouvons mettre en œuvre toutes les précieuses vérités contenues dans ce passage ; vérités qui demeurent et dont la foi s'empare à toutes les époques. Quand on les a reçues, on doit y persévérer et ne pas écouter toutes les voix qui se font entendre, pour nous détourner de la bénédiction qui découle de l'obéissance à la Parole. Les apôtres communiquaient alors leur doctrine oralement ; aujourd'hui nous la possédons en entier dans la parole de Dieu, à laquelle nous devons une entière soumission, afin de ne pas faire valoir nos propres pensées et nos opinions. Soumis à la Parole, nous réaliserons la communion des apôtres et la communion des uns avec les autres. Avoir communion, c'est avoir une même part en commun. Tous avaient communion avec les apôtres dans les objets de foi qu'ils présentaient. Rien n'est plus grand et précieux, en attendant la gloire, que d'avoir ces objets de foi en commun avec le Père, avec le Fils, et les uns avec les autres, puisque nous possédons la même vie⁵.

Il faut aussi une grande énergie pour persévérer dans la prière, soit individuellement, soit en famille, soit dans l'assemblée. Satan sait que le croyant sera affaibli spirituellement s'il ne persévère pas dans la lecture de la Parole et dans la prière ; ses efforts tendent à le priver de cette source de puissance et de joie. Persévérer dans la doctrine, ce n'est pas seulement s'occuper de la Parole qui renferme la doctrine des apôtres, c'est mettre en pratique ce qu'elle enseigne quant à l'assemblée aussi bien qu'individuellement.

En présence des innombrables et merveilleux effets de la puissance de l'Esprit Saint, toute âme éprouvait de la crainte : « La crainte de Dieu était dans tous les cœurs à la vue des nombreux prodiges et signes accomplis par les apôtres » (Ac 2,43). Cette crainte peut encore se produire, quoique dans une plus faible mesure, chez les témoins de la marche fidèle d'un croyant, car le monde remarque une manifestation quelconque de la vie divine, même s'il ne veut pas toujours en convenir.

⁵ Cf. S. PROD'HOM, « Simples entretiens sur le livre des Actes des Apôtres », Bibliquest, www.bibliquest.net/SProdhom/SP-nt05-Actes.htm/.

Le Seigneur prouve par là que seule la parole de Dieu opère le salut dans les cœurs. La puissance miraculeuse, que l'on réclame tant dans certains milieux, n'est absolument pas nécessaire, ni pour convertir, ni pour édifier les croyants. Tout ce qu'il faut pour opérer de la part de Dieu est demeuré intact dès le commencement, comme nous l'avons vu au v. 42. Le croyant n'a qu'à persévérer dans la vérité, à obéir à la parole de Dieu.

Les versets 44 et 45 nous décrivent les effets merveilleux de la vie divine dans sa fraîcheur première : « Tous les croyants étaient en un même lieu, et ils avaient toutes choses communes ; et ils vendaient leurs possessions et leurs biens, et les distribuaient à tous, selon que quelqu'un pouvait en avoir besoin ». La vie éternelle, vie divine et céleste, manifestait nettement ses caractères propres.

Principalement, c'est l'amour actif, qui se montre par le besoin de se trouver ensemble : « Tous les croyants étaient en un même lieu ». Ce besoin se fait sentir encore aujourd'hui partout où la vie de Dieu est quelque peu libre et active. Dieu est amour et veut rassembler un jour tous ses rachetés autour du Seigneur dans la gloire. Ceux qui possèdent la vie divine désirent donc naturellement se rassembler déjà ici-bas, mais ne sauraient se rencontrer tous en un même lieu, puisque, par la grâce de Dieu, il y a des rachetés dans le monde entier : « en effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux », nous dit notre Seigneur (Mt 18,20).

Là ils jouissent de sa présence et peuvent s'entretenir de leurs bénédictions en attendant son retour pour les rassembler tous autour de lui dans la maison du Père.

En outre, ces premiers chrétiens avaient compris que leurs biens étaient célestes et que le Seigneur allait venir ; aussi mettaient-ils leurs biens matériels au service de l'amour ; ils n'avaient de valeur que pour subvenir aux besoins des frères nécessiteux. Ceux qui en possédaient les vendaient. Actuellement on ne peut agir de même ; mais lorsque la vie divine agit, elle s'affiche avec les mêmes caractères. Les croyants dont le cœur est rempli de l'amour de Dieu et qui apprécient à leur valeur leurs bénédictions spirituelles, savent se servir de leurs biens matériels pour aider à leurs frères nécessiteux et pour servir les intérêts du Seigneur. Ils ne les vendent pas, mais les considèrent comme la propriété du Seigneur, dont ils sont les administrateurs.

Ces croyants prenaient aussi leur nourriture avec joie et simplicité de cœur et louaient Dieu. Ils excluaient de leur vie tout avantage charnel. Ils ne trouvaient pas davantage leur plaisir dans la bonne

chère que dans la possession de leurs biens matériels. L'amour, la joie, la louange caractérisaient leur existence ; ils jouissaient de la faveur de tout le peuple, témoin de cette vie merveilleuse.

5. Nous sommes tous des disciples missionnaires

Qu'il nous soit permis de rappeler les propos du pape François dans l'Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium* : « Dans tous les baptisés, du premier au dernier, agit la force sanctificatrice de l'Esprit qui incite à évangéliser. Le Peuple de Dieu est saint à cause de cette onction que le rend *infaillible* "in credendo". Cela signifie que quand il croit, il ne se trompe pas, même s'il ne trouve pas les paroles pour exprimer sa foi. L'Esprit le guide dans la vérité et le conduit au salut. Comme faisant partie de son mystère d'amour pour l'humanité, Dieu dote la totalité des fidèles d'un *instinct de la foi* – le *sensus fidei* – qui les aide à discerner ce qui vient réellement de Dieu. La présence de l'Esprit donne aux chrétiens une certaine connaturalité avec les réalités divines et une sagesse qui leur permet de les comprendre de manière intuitive, même s'ils ne disposent pas des moyens appropriés pour les exprimer avec précision » (EG 119).

En vertu du baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28,19). Chaque baptisé, quels que soient sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. Cette conviction se transforme en un appel adressé à chaque chrétien, pour que personne ne renonce à son engagement pour l'évangélisation, car s'il a vraiment fait l'expérience de l'amour de Dieu qui le sauve, il n'a pas besoin de beaucoup de temps de préparation pour aller l'annoncer, il ne peut pas attendre d'avoir reçu beaucoup de leçons ou de longues instructions.

Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus Christ ; nous ne disons plus que nous sommes « disciples » et « missionnaires », mais toujours que nous sommes « disciples-missionnaires ». Si nous n'en sommes pas convaincus, regardons les premiers disciples, qui immédiatement, après avoir reconnu le regard de Jésus, allèrent proclamer, pleins de joie : « Nous

avons trouvé le Messie » (Jn 1,41). La Samaritaine, à peine eut-elle fini son dialogue avec Jésus, devint missionnaire, et beaucoup de Samaritains crurent en Jésus « à cause de la parole de la femme » (Jn 4,39). Saint Paul aussi, à partir de sa rencontre avec Jésus Christ, « aussitôt se mit à prêcher Jésus » (Ac 9,20). « Et nous, qu'attendons-nous ? » (EG 120).

Il est intéressant de souligner le modèle que nous propose le pape François, celui du serviteur humble et doux. Voilà le style de Jésus, et également le style missionnaire des disciples du Christ : annoncer l'Évangile avec douceur et fermeté, sans crier, sans gronder personne, sans arrogance ni imposition. La véritable mission n'est jamais du prosélytisme, mais une attraction à l'égard du Christ. Mais comment ? Comment se fait cette attraction vers le Christ ? Par notre témoignage, à partir de la forte union avec lui dans la prière, dans l'adoration et dans la charité concrète, qui est service de Jésus présent dans le plus petit de nos frères. En imitant Jésus, pasteur bon et miséricordieux, et animés par sa grâce, nous sommes appelés à faire de notre vie un témoignage joyeux qui éclaire le chemin, qui apporte espérance et amour⁶.

Quand le pape Benoît XVI instituait le Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, il a rappelé le devoir missionnaire de l'Église. L'Église a le devoir d'annoncer toujours et partout l'Évangile de Jésus Christ. Premier et suprême évangéliste, le jour de son ascension au Père, il donna ce commandement aux disciples : « Allez donc ! De toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés » (Mt 28,19-20). Fidèle à ce commandement, l'Église, peuple que Dieu a acquis afin qu'il proclame ses œuvres admirables (cf. 1P 2,9), depuis le jour de la Pentecôte où elle a reçu en don l'Esprit Saint (cf. Ac 2,14), ne s'est jamais lassée de faire connaître au monde entier la beauté de l'Évangile, en annonçant Jésus Christ, vrai Dieu et vrai homme, le même « hier, aujourd'hui et pour toujours » (He 13,8), qui, à travers sa mort et sa résurrection, a réalisé le salut, accomplissant l'antique promesse. C'est pourquoi, la mission évangéliste,

⁶ PAPE FRANÇOIS, *Angélus*. Fête du Baptême du Seigneur, 8 janvier 2017, https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/angelus/2017/documents/papa-francesco_angelus_20170108.html/.

continuation de l'œuvre voulue par le Seigneur Jésus, est pour l'Église nécessaire et irremplaçable, expression de sa nature même⁷.

6. La coopération à l'activité missionnaire

Le saint pape Jean Paul II, dans son Encyclique *Redemptoris Missio* sur la valeur permanente du précepte missionnaire, évoquait la responsabilité des chrétiens. « Membres de l'Église en vertu de leur baptême, tous les chrétiens sont coresponsables de l'activité missionnaire. La participation des communautés et des fidèles à ce droit et à ce devoir est appelée "coopération missionnaire" » (RM 77).

Cette coopération s'enracine et se vit avant tout dans l'union personnelle au Christ : c'est seulement si l'on est uni à lui comme les sarments à la vigne (cf. Jn 15,5) que l'on peut porter de bons fruits. La sainteté de la vie permet à tout chrétien d'être fécond dans la mission de l'Église : le saint Concile invite « tous les chrétiens à une profonde rénovation intérieure, afin qu'ayant une conscience vive de leur propre responsabilité dans la diffusion de l'Évangile, ils assument leur part dans l'œuvre missionnaire auprès des païens » (RM 77).

La participation à la mission universelle ne se réduit donc pas à quelques activités particulières, mais elle est le signe de la maturité de la foi et d'une vie chrétienne qui porte du fruit. Ainsi, le croyant élargit les dimensions de sa charité, manifestant sa sollicitude pour ceux qui sont loin comme pour ceux qui sont près : il prie pour les missions et pour les vocations missionnaires, il aide les missionnaires, il suit avec intérêt leur activité et, quand ils reviennent, il les accueille avec la même joie que celle avec laquelle les premières communautés chrétiennes écoutaient les apôtres décrire les merveilles que Dieu avait accomplies par leur prédication (cf. Ac 14,27).

Par ailleurs, le baptême chrétien, corroboré par le sacrement de la confirmation, rend tous les croyants, chacun selon les modalités propres à sa vocation spécifique, coresponsables de la grande mission de l'Église. Chacun dans son domaine, avec sa propre identité, en com-

⁷ BENOÎT XVI, *Ubicumque et semper*. Lettre apostolique sous forme de *motu proprio*, 21 septembre 2010, http://w2.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/apost_letters/documents/hf_ben-xvi_apl_20100921_ubicumque-et-semper.html/.

munion avec les autres et avec l'Église, doit se sentir solidaire de l'unique Rédempteur et du genre humain⁸.

7. Réflexions en guise de conclusion sur les Actes et la Mission ad Gentes

Pour terminer notre réflexion théologique et biblique sur Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad Gentes* à la lumière du livre des Actes des Apôtres, nous voulons attirer l'attention sur le concept de déplacement. Nous l'entendons dans les deux dimensions complémentaires suivantes. D'une part, le déplacement géographique rappelle tout le trajet qu'ont fait les missions depuis l'origine jusqu'à nos jours : « À Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1,8). L'activité missionnaire, même de nos jours, garde ce sens de déplacement d'un endroit à un autre, du nord au sud, d'est en ouest et vice versa. D'autre part, le déplacement théologique signifie le cheminement de l'esprit humain à travers les croyances qui aboutissent à la foi en Jésus Christ. C'est l'accueil de la Parole qui fait son chemin dans nos vies pour nous conduire au salut.

Au vu de ces deux dimensions du concept de cheminement, le message du livre des Actes des Apôtres et l'enseignement du Décret conciliaire *Ad Gentes* concerne les hommes et les femmes de notre temps. Ce ne sont pas des écrits destinés aux autres, aux anciens comme aux étrangers. Mais c'est le message destiné à l'Église que nous sommes, que nous formons ici et maintenant.

Que la Vierge Marie, reine des missions, intercède pour nous, pour que la Parole que nous sommes invités à apporter aux autres puisse nous convertir en missionnaires authentiques. Ainsi le salut apporté par Jésus Christ ira jusqu'aux extrémités de la terre en passant par notre propre vie. Ciel et terre pourront alors rendre gloire à Dieu, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

⁸ JEAN-PAUL II, Homélie à la fête du baptême du Seigneur, 7 janvier 2001, http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/homilies/2003/documents/hf_jp-ii_hom_20030112_baptism-lord.html/.